



MANDAT 2014/2020 DES INSTANCES DE BASSIN DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

TROMBINOSCOPE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉDITION
MAI 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

L'Agence de l'eau est un établissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie. C'est l'une des 6 agences françaises créées par la loi du 16 décembre 1964, chargée de mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques.

La loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques précise que les agences de l'eau favorisent la « gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable, la régulation des crues et le développement durable des activités économiques ».

À cela s'ajoutent des missions de concertation, de coopération internationale avec les pays riverains, de solidarité humanitaire, d'information et d'éducation du citoyen pour soutenir les politiques de l'eau.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, élargit les compétences des agences de l'eau à la biodiversité terrestre et marine.

Pour mener à bien ses missions et parvenir à une gestion durable de l'eau, l'agence de l'eau dispose d'instruments économiques : les redevances et les aides.

L'Agence de l'Eau collecte, par le biais d'une partie de la facture d'eau, des redevances auprès de tous les usagers de l'eau - agriculteurs, industriels ou particuliers - pour l'eau prélevée, pour les pollutions et activités ayant un impact sur la qualité des eaux. C'est ce que l'on appelle le principe du « pollueur-payeur ».

Ces redevances sont ensuite redistribuées sous forme d'aides financières, de subventions ou encore d'avances sans intérêt, en faveur de ces mêmes usagers qui mettent en œuvre des actions de lutte contre la pollution de l'eau : dans le domaine de l'assainissement, de l'eau potable ou de la restauration des cours d'eau par exemple.

Le montant des aides et des redevances est décidé dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé et adopté par le Conseil d'Administration, après avis du Comité de Bassin. Ces derniers réunissent les collectivités territoriales, les usagers de l'eau et les représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le rôle de l'Agence et des instances de bassin est d'assurer la cohérence de toutes les interventions destinées à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. C'est aussi de définir les secteurs prioritaires d'intervention au regard des enjeux et de la réglementation européenne et nationale.

Le programme d'intervention est élaboré sur la base des directives européennes et des orientations nationales. Il s'articule avec le Programme de Mesures (PdM) en lien avec les objectifs définis dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Le 10^{ème} Programme d'intervention (2013-2018), qui porte sur plus d'un milliard d'euros sur 6 ans, a ainsi été arrêté fin 2012 et sa mise en œuvre est engagée depuis début 2013.



Comme tous les établissements publics de l'Etat, l'agence de l'eau est gérée par un **Conseil d'administration** (organe délibérant) et un Directeur général de l'établissement (organe exécutif).

Le Conseil d'Administration décide essentiellement :

- du contenu des programmes généraux d'activités de l'agence, et notamment de ses Programmes Pluriannuels d'Intervention,
- des taux de redevances perçues auprès des personnes publiques ou privées du bassin,
- du budget de l'agence,
- des conditions générales d'attribution des subventions et concours financiers aux personnes publiques ou privées,
- de l'attribution de ces subventions et concours financiers,
- de toute autre question soumise par le ministre chargé de l'environnement ou le Directeur général de l'agence.

Il peut par ailleurs émettre un avis sur toute question relative aux domaines de compétence du Comité de bassin et de l'Agence.

Le Conseil d'administration se réunit au moins 2 fois par an. Il est composé de 35 membres :

- le président, nommé par décret du Président de la République ;
- 11 représentants des collectivités territoriales et 11 représentants du collège des usagers, désignés par et parmi les membres du Comité de bassin ;
- 11 représentants de l'État ;
- 1 représentant du personnel de l'agence de l'eau.

Le Conseil d'administration s'appuie sur 2 commissions permanentes qui lui rendent compte de leurs travaux et des avis qu'elles émettent ou des décisions qu'elles prennent :

- **La Commission Permanente des interventions** qui a délégation du Conseil d'administration pour l'attribution des subventions et concours financiers aux personnes publiques ou privées.
- **La Commission Permanente Programme** qui a une compétence consultative de discussion et de préparation de l'orientation et de l'adaptation du programme pluriannuel d'intervention de l'agence et de ses modalités financières. C'est une instance clé de cadrage et de préparation des travaux et décisions du Conseil d'administration.

PRÉSIDENCE ET VICE-PRÉSIDENCE

PRÉSIDENT



LALANDE Michel

Préfet de la Région Hauts-de-France,
Préfet du Département du Nord,
Préfet Coordonnateur de Bassin Artois-Picardie,
Président du Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,
Président de la Commission Inondation

1^{er} VICE-PRÉSIDENT



RAOULT Paul

Conseiller Municipal de Le Quesnoy,
Vice-Président de l'ONEMA,
Conseiller Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal,
Président du Syndicat mixte PNR Avesnois, Président de la CLE du SAGE de la Sambre,
Président des SIAN/SIDEN, régie Noréade,
1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,
Président de la Commission Permanente Programme,
Membre du Comité National de l'Eau

2nd VICE-PRÉSIDENT



LEMAI Patrick

Ancien Directeur Qualité, Hygiène, Sécurité, Sûreté, Environnement - Etablissements ROQUETTE,
Vice-Président du Comité de bassin,
Second Vice-Président du Conseil d'administration,
Président de la Commission Permanente des Interventions,
Vice-Président de la Commission Territoriale Flandres-Mer du Nord

REPRÉSENTANTS DES USAGERS

USAGERS PROFESSIONNELS - AGRICULTURE, PÊCHE

AGRICULTURE



FAICT Olivier

Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Somme



ROUSSEL Bruno

Représentant de la Chambre Départementale d'Agriculture du Pas-de-Calais, Vice-Président du Comité de Bassin, Vice-Président de la Commission Permanente Eau et Agriculture

PÊCHE MARITIME



MONTASSINE Gérard

Membre du Comité Régional Nord - Pas-de-Calais/Picardie des Pêches maritimes et des Elevages marins, Vice-Président de la Commission Territoriale Somme

USAGERS PROFESSIONNELS - ENTREPRISES À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET ARTISANAT

INDUSTRIE



DECOOL François

Directeur Général - ORGA-ENERGIE SARL Vice-Président de la Commission Permanente Programme



LEMAY Patrick

Ancien Directeur Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement - Etablissements ROQUETTE, Vice-Président du Comité de Bassin, Second Vice-Président du Conseil d'Administration, Président de la Commission Permanente des Interventions, Vice-Président de la Commission Territoriale Flandres Mer du Nord



LUCQ Chantal

Responsable Environnement - TEREOS SYRAL SAS Présidente de l'Association Syndicale des rivières d'Ingon

DISTRIBUTEUR D'EAU



VANTYGHEM Thierry

Directeur d'Exploitation Papeterie DS SMITH PACKAGING



MOUSTY Paul

Directeur Régional Iléo

USAGERS NON PROFESSIONNELS

ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



SKIERSKI Daniel

Président de la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Vice-Président de la Commission Territoriale Escaut-Avesnois

ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE PROTECTION DE LA NATURE



BARBIER Luc

Président du Conservatoire d'Espaces Naturels Nord - Pas-de-Calais Vice-Président de la Commission Permanente du Milieu Naturel Aquatique et de la Planification

ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS



SIX Alain

UFC Que Choisir Nord-Pas-de-Calais

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AGGLOMÉRATIONS > 100 000 OU EPCI



DETOURNAY Alain

Maire de Comines, Vice-Président en charge de l'eau à Métropole Européenne de Lille, Président de la CLE du SAGE Marque-Deûle



RINGOT Bertrand (littoral)

Maire de Gravelines, Vice-Président Eau et Assainissement à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Conseil départemental du Nord, Canton de Grande-Synthe, Président du Syndicat de l'eau du Dunkerquois, Membre du Comité National de l'Eau



PATRIS Jacques

Conseiller Municipal d'Arras, Vice-Président "Cycle de l'eau" Communauté Urbaine d'Arras, Président de la Commission Territoriale Escaut-Avesnois

COMMUNES RURALES OU EPCI



DEFLESSELLE Claude

Maire de Coisy, Président de la Communauté de Communes du Bocage et de l'Hallue



RAOULT Paul

Conseiller municipal de Le Quesnoy, Vice-Président de l'ONEMA, Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, Président du Syndicat mixte PNR Avesnois, Président de la CLE du SAGE de la Sambre, Président des SIAN/SIDEN, régie Noréade, 1^{er} Vice-Président du Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, Président de la Commission Permanente Programme, Membre du Comité National de l'Eau

COMMUNES



COTEL Jacques

Adjoint au Maire de Breteuil, Président du Syndicat Mixte de l'Oise Picarde, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye, Président de la Commission Permanente Eau et Agriculture

DÉPARTEMENTS

NORD



CHRISTOPHE Paul

Conseiller Départemental du Nord, Canton de Dunkerque 2, 13^{ème} Vice-Président du Conseil Départemental du Nord chargé de l'Environnement, du Développement Durable, de l'Eau et de l'Assainissement, Maire de Zuydcoote, Président de la Commission Territoriale Flandres - Mer du Nord, Membre du Comité National de l'Eau, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yser



DISSAUX Jean-Claude

Conseiller Départemental du Pas-de-Calais, Canton d'Aire-sur-la-Lys, 13^{ème} Vice-président du Conseil Départemental chargé de la voirie départementale et infrastructures, transports scolaires et interurbains, mobilité, Membre de la Commission Permanente, Membre de la 6^{ème} Commission "Piloter un service public de qualité", Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Lys

SOMME



BENEDINI Catherine

Conseillère Départementale de la Somme,
Canton d'Ailly-sur-Somme
Membre de la Commission Aménagement du territoire, habitat, environnement et ruralité, 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de communes Ouest Amiens
Maire d'Ailly-sur-Somme



HAUSSOULIER Stéphane

Conseiller Départemental de la Somme, Canton d'Abbeville 2,
5^{ème} vice-président en charge du développement territorial local et de la protection de l'environnement,
Membre de la commission Aménagement du territoire, habitat, environnement et ruralité
Maire de Saint-Valéry-sur-Somme, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme, Président de la Commission Permanente de l'Action Internationale et du Développement Durable,
Vice-Président de la Commission Permanente des Interventions de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

RÉGION

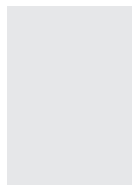
NORD-PAS DE CALAIS-PICARDIE



DUJARDIN Jean-Marc

Conseiller Régional des Hauts-de-France
Membre du comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



AUBEL Christophe

Directeur Général de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)



DEBATTE Magali

Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales des Hauts-de-France



COUPU Jean-Marie

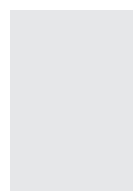
Directeur Interrégional de la mer Manche Est - mer du Nord

**TOULHOAT Pierre**

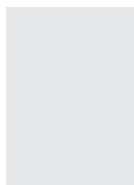
Directeur Général Délégué du
Bureau de Recherches Géologiques
et Minières (BRGM)

**GAUTHIER Odile**

Directrice du Conservatoire
de l'Espace Littoral et
des Rivages Lacustres

**RICOMES Monique**

Directrice générale
de l'Agence Régionale de
Santé des Hauts-de-France

**MAURER Luc**

Directeur Régional
de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Forêt des Hauts-de-France

**MOTYKA Vincent**

Directeur Régional de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
des Hauts-de-France

**PAPINUTTI Marc**

Directeur Général de Voies
Navigables de France (VNF)

**DE JEKHOWSKY Laurent**

Directeur Régional des Finances
Publiques des Hauts-de-France et
du Département du Nord

**RAISON Stéphane**

Directeur du Grand Port Maritime
de Dunkerque

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL


**KARPINSKI
Jean-Philippe
(Représentant titulaire)**

Chef de Service,
Mission Mer du Nord
Direction des Interventions

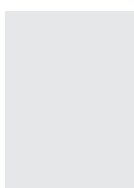

**LEFEBVRE Jean-Pierre
(Représentant suppléant)**

Chargé d'Interventions,
Service Milieux Aquatiques
et Maîtrise d'Ouvrage,
Direction des Interventions

MEMBRES CONSULTATIFS


**SOUSSAN-COANTIC
Jocelyne**

Contrôleur budgétaire
auprès de l'Agence de l'Eau
Artois-Picardie
Chef de mission de contrôle
général économique et financier

**CANNEVA Guillem**

Commissaire du Gouvernement
auprès de l'Agence de l'Eau
Artois-Picardie, Ingénieur du
Génie Rural des Eaux et des
Forêts, chargée de la Sous-
Direction de la Protection et
de la Gestion des ressources
en eau et minérales

**GALTIER Bertrand**

Directeur Général de l'Agence
de l'Eau Artois-Picardie

**DOSIMONT Pascal**

Agent Comptable auprès de
l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

**FLAJOLET André**

Maire de Saint-Venant,
Conseiller communautaire
d'Artois-Lys,
Président du Comité de Bassin
Artois-Picardie,
Membre du Comité National
de l'Eau



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

Mission Mer du Nord

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal
BP 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 76 - Fax : 03 27 99 90 15

Mission Picardie

64 bis, rue du Vivier - CS 91160
80011 Amiens cedex 01
Tél. : 03 22 91 94 88 - Fax : 03 22 91 99 59

Mission Littoral

Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson
BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer cedex
Tél. : 03 21 30 95 75 - Fax : 03 21 30 95 80